



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS / INITIATION AUX PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

DURÉE : 14H

Selon la préconisation INRS ED 832 (juillet 2009), sont obligatoires en matière de formation, la formation « manutention manuelle » qui concerne les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles (*Article R 4541-7 et R 4541-8 du code du travail*)

PUBLIC ET OBJECTIFS : Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leurs activités une part importante d'activité ou de travail physique : manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées.

Les lombalgies (mal de dos, sciatiques) font partie des maladies professionnelles reconnues les plus courantes et souvent liées au travail. Le personnel de la petite enfance est sujet, comme de nombreux métiers, aux troubles musculosquelettiques (TMS). La réglementation intègre donc une obligation d'assurer la sécurité des salariés exerçant leurs fonctions au sein de la structure par une formation sur la prévention des Accidents de Travail (AT) et Les Maladies Professionnelles (dont les TMS qui constituent plus de 80%) complément indispensable à la formation Gestes et Postures.

PRE REQUIS : Apprenant ou personnel du milieu de la petite enfance

ANIMATEURS :
Emilie THURIÈS
Vincent CARRÈRE

Intervenants
habilités par l'INRS
et formés par la
Croix-Rouge
Française

PÉDAGOGIE

Supports
Audiovisuels

Audit et analyses
ergonomiques des
postes de travail

Echanges interactifs

Exercices pratiques

Attestation de fin de
formation

OBJECTIFS : A l'issue de cette formation, les participants seront capables d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment de :

- Connaître les risques liés à leurs activités et métier
- Analyser en détail leurs situations de travail
- Outils d'analyse (découverte, appropriation, utilisation)
- Proposer à l'encadrement des améliorations humaines, organisationnelles et techniques d'aménagement des postes de travail et de l'environnement professionnel.
- Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans la structure
- Adopter de bonnes pratiques et gestes appropriés à la tâche à effectuer.

PROGRAMME :

- Prise de recul et Analyse des accidents de travail liés à son activité
- Focus sur la réglementation relative à la sécurité en entreprise
- Notions d'anatomie et de physiologie / Notions d'ergonomie
- Mise en évidence des risques potentiels d'accidents (osseux, musculaires, articulaires)
- Techniques gestuelles fondamentales (Principes de sécurité physique et d'économie d'Effort (PSPEE) / Comparaison travail prescrit / Travail réel
- Propositions d'aménagements et de conseils

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Échanges entre participant
- Test d'évaluation des connaissances en fin de formation.

